



Communiqué de presse n° 1229

Berne, le 10 avril 2025

## **Des logements pour les employés résidant dans des communes touristiques**

*Actuellement, la crise du logement aggrave la pénurie de main-d'œuvre dans de nombreuses communes touristiques des Alpes. Une rencontre nationale, organisée aujourd'hui à Berne, a présenté des solutions pour aider les entreprises et les communes touristiques à relever ce défi. Un guide a également été présenté à cette occasion.*

La pénurie de logements touche également de nombreuses communes touristiques de l'espace alpin. La situation a évolué de manière spectaculaire, au cours des dernières années. En moyenne, le taux de logements vacants des communes touristiques est passé de 1,5 à 0,75 %, en l'espace de trois ans seulement. De nombreuses communes affichent un taux de logements vacants de 0. Le marché du logement n'est plus à même de fonctionner correctement. Cette pénurie ne touche pas seulement les autochtones, mais aussi les professionnels du tourisme, généralement employés de manière saisonnière. Elle aggrave ainsi le manque de personnel qualifié dont a besoin le tourisme. Les entreprises touristiques (remontées mécaniques, hôtels, restaurants, etc.) cherchent donc des solutions. Les communes et les cantons ont eux aussi tout intérêt à lutter contre ce phénomène.

Lors de ce séminaire, des solutions ont été présentées et soumises à discussion. Les entreprises touristiques ont le plus grand intérêt à mettre des logements à disposition de leurs employés. Nombre d'entre elles le font d'ailleurs, à l'instar du Belvedere-Hotel à Scuol (GR), qui a construit plusieurs logements et qui accorde des avantages à ses employés, afin de les garder le plus longtemps possible. Les remontées mécaniques de Grimentz-Zinal (VS) ont repris des appartements dans la station, les ont rénovés et les louent désormais à leurs collaborateurs. Elles ont ainsi revalorisé le bâti existant, tout en contribuant à mettre en œuvre l'obligation de développer l'urbanisation vers l'intérieur. La commune d'Obergoms (VS) mène

actuellement une démarche similaire, en transformant d'anciennes constructions militaires en logements pour employés.

Ces exemples démontrent que les entreprises touristiques peuvent recourir à de nombreuses possibilités pour créer des logements pour leurs collaborateurs. Mais toutes ne sont pas en mesure de le faire. Pour les petites entreprises, souvent familiales, cela constitue un défi de taille. De leur côté, les communes peuvent soutenir les entreprises touristiques. Car les communes ont tout intérêt à ce que le tourisme, en tant que moteur économique, soit florissant. Elles peuvent jouer un rôle important, en réunissant tous les acteurs autour d'une table et en discutant avec eux pour trouver des solutions. Cette démarche a par exemple fait ses preuves dans la commune de Lenk (BE).

Les causes de la pénurie de logements sont très complexes. Les communes ont donc intérêt à développer une stratégie pour le secteur du logement. Une stratégie bénéficiant d'un large soutien, comme celle élaborée par Davos (GR), apporte de la légitimité à la commune, pour qu'elle puisse ensuite prendre d'autres mesures. Les communes disposent d'une grande palette de solutions, notamment grâce aux instruments de l'aménagement du territoire. La commune de Sumvitg (GR), par exemple, a créé une zone réservée aux logements du personnel. Elle réalise actuellement des habitations pour les employés, selon le modèle des logements d'utilité publique. Cela permet de créer des logements abordables pour un groupe de population spécifique. La commune de Zermatt (VS) a également pris différentes mesures. Il s'agit notamment de la fixation d'un pourcentage de résidences principales, de directives pour les établissements hôteliers, mais aussi de la création de nouveaux logements. L'exemple de Zermatt montre qu'une combinaison de mesures est souvent utilisée pour répondre aux multiples défis de la pénurie de logements.

La Confédération et les cantons peuvent également soutenir les efforts des communes. Le canton des Grisons examine actuellement une nouvelle loi sur l'aide au logement qui s'appuie sur les procédures et instruments fédéraux existants, afin de les renforcer. L'accent est mis sur la promotion de la construction de logements d'utilité publique. L'approche pragmatique du canton des Grisons peut tout à fait servir de modèle à d'autres cantons.

L'intérêt pour cette thématique est actuellement très fort. La preuve en est que le séminaire organisé à Berne affichait complet, avec quelque 100 participants. Le guide présenté à cette occasion contient de nombreuses informations et exemples pratiques. Il peut être consulté sur [sab.ch](http://sab.ch). Il a été élaboré par le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - en collaboration avec Hotelleriesuisse, la Conférence des président-e-s de communes touristiques de montagne, la Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique et l'Office fédéral du logement. Ce guide constitue une contribution à la mise en œuvre du plan d'action contre la pénurie de logements, qui a été adopté lors de la table ronde avec le conseiller fédéral Parmelin, le 13 février 2024.

Informations complémentaires :

- Thomas Egger, directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10

Lien pour accéder au guide :

